

Retour

OBJECTIF SOINS n° 0303 du 23/01/2025

L'étudiant traceur, une approche novatrice

18
Partages



DOSSIER

Auteur(s) : Fabienne Tardivo (/recherche/article.html?

query=%22Fabienne%20Tardivo%22&revues%5B%5D=OBJ&sortby=relevance) Laurence Gilbert (/recherche/article.html?query=%22Laurence%20Gilbert%22&revues%5B%5D=OBJ&sortby=relevance) Cidàlia Moussier (/recherche/article.html?query=%22Cid%C3%A0lia%20Moussier%22&revues%5B%5D=OBJ&sortby=relevance)

Fonctions : Cadre de santé formatrice, master Promotion et gestion de la santé, DU Handicap Pratiques et Recherches, Écoles du CHRU de Tours
Cadre de santé formatrice, master Situations de handicap et participation sociale, Écoles du CHRU de Tours
Directrice des soins, CHRU Tours

Les écoles du Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Tours, déjà engagées dans la démarche de certification Qualiopi, ont renforcé leur approche en expérimentant l'étudiant traceur, inspirée de la méthode du patient traceur définie par la Haute Autorité de Santé (HAS). Menée entre mars et juin 2023, cette expérimentation s'est basée sur le vécu et l'expérience singulière d'un étudiant en situation de handicap afin d'identifier les points forts et les axes d'amélioration du parcours de formation.

Avec l'intégration des formations paramédicales dans le cadre du cursus licence-master-doctorat (LMD) en 2009, la démarche qualité en formation est devenue incontournable. Deux circulaires^(1,2) ont établi le cadre nécessaire pour ce processus d'universitarisation des formations paramédicales.

L'année 2015 a marqué un tournant important avec la publication du décret du 30 juin relatif à la qualité des actions de formation professionnelle⁽³⁾. Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017, il impose aux organismes de formation de respecter les exigences demandées, en remplissant les 21 indicateurs du Datadock. La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel⁽⁴⁾ a renforcé cette obligation pour les prestataires de formation concourant au développement des compétences. Ceux-ci doivent désormais détenir, au 1^{er} janvier 2021, la certification qualité conformément au décret du 6 juin 2019 relatif au référentiel national Qualité⁽⁵⁾ (Certification Qualiopi) pour pouvoir bénéficier de fonds publics ou mutualisés. Cependant, en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, l'obligation de certification a été reportée au 1^{er} janvier 2022.

Dès 2018, l'Institut de formation des professions de santé (IFPS) du Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Tours, qui regroupe plusieurs entités – l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI), l'Institut de formation des aides-soignants (Ifas), l'Institut de formation des ambulanciers (IFA), l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS), l'Institut de formation des manipulateurs en électroradiologie médicale (Ifmem), l'Institut de formation régional des techniciens de laboratoire (IFRTL), les écoles d'infirmiers anesthésistes (Elade) et de Bloc Opératoire (Elbode), ainsi que le Centre de formation des préparateurs en pharmacie hospitalière

(CFPPH) – a structuré une démarche qualité en mettant en place un comité de pilotage (Copil). Celui-ci a eu pour mission d'élaborer une cartographie des processus. La description de ceux-ci a ensuite été initiée par les équipes pédagogiques et administratives des instituts et des écoles de formation. Toutefois, ce travail a été interrompu par la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Afin de répondre aux exigences de la certification Qualiopi et dans l'objectif d'instaurer une démarche d'amélioration continue des pratiques sur l'ensemble du périmètre concerné par la certification, la démarche qualité initiale a été relancée en 2021. Cette reprise inclut désormais toutes les entités et formations soumises à la certification, soit le périmètre des écoles du CHRU de Tours. Elle inclut, en plus de l'IFPS, le Centre de formation par apprentissage (CFA) Santé Val-de-Loire, le département de développement professionnel (DDP), l'école de sage-femmes et le Centre d'enseignement de soins d'urgence (CESU).

Dès lors, les écoles, en coordination avec la direction qualité du CHRU, renforcent et développent une véritable stratégie qualité, formalisée dans un manuel qualité comprenant la politique qualité gestion des risques. Parmi les six orientations définies dans cette politique, la promotion de formations inclusives et le recueil de la satisfaction ainsi que des réclamations des bénéficiaires de la formation sont deux axes essentiels. Ces orientations sont des priorités à renforcer pour répondre aux exigences du référentiel Qualiopi, notamment le critère 7 du référentiel national Qualité mentionné à l'article L.6316-3 du Code du travail.

En réponse à ces exigences, les écoles du CHRU de Tours ont mis en place une structuration depuis 2018, avec la désignation de deux formatrices référentes handicap au sein des écoles, à qui un temps dédié a été alloué pour l'élaboration et le suivi des aménagements destinés aux étudiants en situation de handicap, en fonction de leurs besoins spécifiques. Ces référentes handicap travaillent en étroite collaboration avec les formateurs référents pédagogiques de chaque étudiant.

Concernant le recueil de la satisfaction des parties prenantes, y compris des bénéficiaires de la formation, un dispositif de collecte a été instauré à une périodicité définie. Ce système incluait un mécanisme de relance et permettait une libre expression. Il reposait sur des questionnaires de satisfaction, intégrant deux questions ciblées pour les étudiants ayant bénéficié d'un suivi spécifique en lien avec leur situation de handicap. Aucune réponse n'a été obtenue à ces deux questions ciblées parmi les 20 % de répondants. Dans ce contexte, il a été décidé d'expérimenter l'utilisation de l'étudiant traceur, inspiré de la méthode du patient traceur définie par la Haute Autorité de Santé (HAS), afin de recueillir la satisfaction et les appréciations des apprenants en situation de handicap.

L'expérimentation

L'étudiant traceur est une méthode d'évaluation et d'amélioration des pratiques en formation, inspirée de la méthode du patient traceur de la Haute Autorité de Santé (HAS)⁽⁶⁾, utilisée dans les établissements de santé. Cette méthode permet d'analyser collectivement et *a posteriori* le parcours de formation d'un étudiant. Son objectif est de comparer la pratique réelle de la formation aux pratiques de référence, telles que les référentiels de formation, la certification Qualiopi, le projet pédagogique, la réglementation, ainsi que les recommandations ; par exemple, celles de l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph)⁽⁷⁾.

Elle prend en compte les perceptions des bénéficiaires et les croise avec l'analyse du dispositif de formation proposé. Elle permet ainsi d'évaluer des aspects tels que l'accueil et l'organisation de la formation, l'interface entre les instituts et les terrains de stage, ainsi que la prise en compte des situations singulières, comme celle des bénéficiaires en situation de handicap. À l'instar de la méthode du patient traceur, l'étudiant traceur repose sur quatre étapes :

- le profil du bénéficiaire/étudiant traceur,
- un entretien avec le bénéficiaire/étudiant, après obtention de son consentement,
- une rencontre avec l'équipe pédagogique et administrative impliquée dans le parcours de ce bénéficiaire/étudiant,
- la mise en place et le suivi d'un plan d'action.

L'expérimentation a porté sur l'accueil d'un étudiant en situation de handicap en formation au sein de l'IFSI. Elle a impliqué la construction d'une grille d'entretien pour le bénéficiaire/étudiant et les équipes, en s'appuyant sur les recommandations de l'Agefiph et l'organisation prévue au sein des écoles pour l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

La grille d'entretien comprenait deux parties : une présentation de l'étudiant, de son profil et de son parcours de formation, ainsi que les questions destinées à l'étudiant et à l'équipe. Les questions portaient sur trois étapes du parcours de formation :

- l'accueil et l'élaboration d'un parcours de formation adapté à la situation de handicap,
- l'accompagnement tout au long de la formation,
- le suivi post-formation.

Pour cette expérimentation, l'étudiant traceur est un jeune homme en situation de handicap, porteur d'un implant cochléaire. Il est étudiant infirmier en fin de troisième année et a bénéficié d'aménagements pour les enseignements théoriques (cours) et cliniques (stages).

L'étudiant a été informé de la démarche à l'aide d'une plaquette d'information (*figure 1*) spécifiquement élaborée à cet effet, et son consentement a été recueilli. Il a ensuite participé à l'entretien programmé de 30 minutes, mené par l'un des pilotes de la démarche qualité, formé à la méthode du patient traceur, en présence des deux formatrices référentes handicap. La formatrice référente pédagogique de cet étudiant a également été rencontrée lors d'un entretien programmé, mené par les deux référentes handicap.

Cette expérimentation a fait l'objet d'une présentation et d'un rappel méthodologique auprès des deux référentes handicap et, plus largement, auprès des équipes lors d'un temps de communication institutionnelle (le « flash Info Qualité » des écoles du CHRU de Tours). Avant cette présentation, une sensibilisation sur le thème du handicap en formation a été réalisée.

Un bilan encourageant

L'expérimentation, menée entre mars et juin 2023, a permis, grâce à une fiche de synthèse immédiate, d'identifier les points forts et les axes d'amélioration dans l'accompagnement des étudiants en situation de handicap au sein des écoles du CHRU de Tours (*figure 2*). Parmi les points d'amélioration relevés, l'étudiant a exprimé un ressenti de stigmatisation à la suite de certains propos d'un formateur/intervenant, bien que ces derniers n'aient pas été intentionnellement discriminants.

Les enjeux et perspectives

L'approche qualitative de la méthode de l'étudiant traceur a permis de croiser la perception de l'étudiant avec celle des formateurs, tout en comparant les pratiques réelles aux pratiques attendues. Cette démarche a créé une véritable dynamique d'échanges et a permis de remettre en question les pratiques en place, favorisant ainsi une amélioration continue de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap. L'expérimentation a, par ailleurs, offert l'opportunité de mener une réflexion collective en équipe sur la prise en compte du handicap en formation, en identifiant des leviers pour améliorer l'inclusion dans les parcours pédagogiques^(8,9).

En impliquant directement l'étudiant dans l'évaluation de son propre parcours, la méthode contribue à une forme de démocratie estudiantine en intégrant la parole de l'étudiant dans le processus d'évaluation. Cette approche permet non seulement de mieux comprendre les besoins réels des étudiants, mais aussi de leur donner une voix dans le processus de développement de la formation. Selon plusieurs théories pédagogiques, comme celles de l'apprentissage par la réflexion ou du constructivisme, l'implication des acteurs (étudiants, formateurs, tuteurs) dans le processus d'évaluation et de réajustement des parcours éducatifs améliore la pertinence des formations et renforce leur efficacité.

Impliquer des étudiants en situation de handicap dans leur parcours permet également de valoriser leurs expériences personnelles, ce qui crée des conditions propices à une meilleure personnalisation de la formation. D'un point de vue théorique, cette inclusion directe des personnes en situation de handicap dans la co-construction de leur parcours contribue à une pédagogie différenciée et à une meilleure prise en compte des singularités. Cela permet d'adapter les pratiques pédagogiques à la diversité des étudiants, favorisant ainsi une plus grande équité dans l'accès à la réussite.

Malgré l'intérêt de cette expérimentation, celle-ci présente certaines limites. En effet, une seule expérimentation n'a pas permis de mesurer l'impact de la méthode à grande échelle ni d'affiner les ajustements nécessaires dans le parcours de formation. La diversité des profils des étudiants en situation de handicap n'a pas été pleinement explorée, ce qui constitue une limite dans l'analyse des besoins spécifiques. En outre, la méthode pourrait bénéficier d'une extension aux maîtres de stage et/ou aux tuteurs de stage afin de mieux travailler l'interface entre les instituts de formation et les terrains de stage au sein des établissements de santé. Les maîtres de stage et les tuteurs, en tant qu'acteurs clés dans le parcours de l'étudiant, jouent un rôle déterminant dans l'accompagnement au quotidien et pourraient fournir un retour d'expérience précieux sur la mise en place des aménagements pédagogiques et la gestion du handicap en milieu professionnel.

Afin de renforcer la méthode et d'étendre son impact, il serait pertinent de renouveler l'expérimentation en impliquant des profils d'étudiants plus diversifiés, notamment des étudiants présentant des troubles du neurodéveloppement tels que la dyslexie, la dysorthographe... qui sont très représentés dans les formations paramédicales. Cette diversification permettrait de mieux comprendre les spécificités de chaque situation de handicap et de proposer des solutions encore plus adaptées.

Une autre piste serait de s'engager dans la démarche d'accompagnement de l'Agefiph pour bénéficier de ses ressources et approfondir les actions d'inclusion, renforçant ainsi les pratiques inclusives au sein des écoles du CHRU de Tours et en garantissant la pérennité des actions engagées.

Conclusion

Cette expérimentation a mis en évidence l'importance de la démocratie estudiantine, qui repose sur la participation active des étudiants dans l'évaluation de leur parcours de formation. Pour les étudiants en situation de handicap, cette démarche devient un levier essentiel de leur autonomie et de leur réussite, en leur offrant des espaces où ils peuvent exprimer leurs besoins et influencer les pratiques pédagogiques et organisationnelles.

L'intégration des étudiants dans l'évaluation et l'amélioration de leur formation, notamment par la généralisation de la méthode de l'étudiant traceur, leur permet de faire entendre leur voix et de co-construire des solutions adaptées à leur parcours. Cette approche favorise une collaboration renforcée entre étudiants, équipes pédagogiques et administratives, dont le rôle du référent pédagogique est central avec un accompagnement qui se construit « *à partir d'une relation réciproque, basée sur la complémentarité de deux personnes qui cheminent et découvrent ensemble le chemin au fur et à mesure qu'elles avancent.* »⁽¹⁰⁾

Oser parler de son handicap, tant dans le cadre de la formation que dans l'exercice futur du métier, devient ainsi un acte fondateur de cette démocratie, qui doit être soutenu et encouragé par l'ensemble de la communauté pédagogique dans les écoles et instituts de formation, ainsi que par la communauté professionnelle dans les établissements de santé. Cette démarche est essentielle pour garantir une pleine inclusion des professionnels en situation de handicap, non seulement pendant leur parcours de formation, mais aussi dans leur exercice professionnel à venir.

Bibliographie

1. Circulaire interministérielle DHOS/RH1/DGESIP no 2009-201 du 26 juin 2009 relative à la délivrance du grade de licence aux infirmiers diplômés d'Etat. Organisation du partenariat conseils régionaux - universités – IFSI, https://sante.gouv.fr/fichiers/bo/2009/09-08/ste_20090008_0100_0104.pdf (https://sante.gouv.fr/fichiers/bo/2009/09-08/ste_20090008_0100_0104.pdf)

2. Circulaire interministérielle DHOS/RH1/DGESIP no 2009-202 du 9 juillet 2009 relative au conventionnement des instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) avec l'université et la région dans le cadre de la mise en œuvre du processus licence-master-doctorat (LMD), https://sante.gouv.fr/fichiers/bo/2009/09-08/ste_20090008_0100_0105.pdf
(https://sante.gouv.fr/fichiers/bo/2009/09-08/ste_20090008_0100_0105.pdf)

3. Décret n° 2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue.
<https://www.legifrance.gouv.fr> (<https://www.legifrance.gouv.fr>)

4. Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. <https://www.legifrance.gouv.fr>
(<https://www.legifrance.gouv.fr>)

5. Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences. <https://www.legifrance.gouv.fr> (<https://www.legifrance.gouv.fr>)

6. Haute Autorité de santé (HAS). (2016). *Le patient traceur : Démarche d'analyse en équipe du parcours du patient*. Guide méthodologique. <https://www.has-sante.fr> (<https://www.has-sante.fr>)

7. Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph) (2024). *Conseil et accompagnement : des solutions pour une entreprise engagée et inclusive*. <https://www.agefiph.fr/aides-handicap/conseil-et-accompagnement-des-solutions-pour-une-entreprise-engagee-et-inclusive> (<https://www.agefiph.fr/aides-handicap/conseil-et-accompagnement-des-solutions-pour-une-entreprise-engagee-et-inclusive>)

8. Revillard, A. (2020). *Des droits vulnérables : Handicap, action publique et changement social*. Presses de Sciences Po.

9. Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2024). *Bulletin officiel n° 28 du 11 juillet 2024. Étudiants en situation de handicap*. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/> (<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>)

10. Rached, P. (2019). *L'accompagnement des étudiants : modalités et enjeux*. <https://www.researchgate.net/>
(<https://www.researchgate.net/>)



(<https://www.espaceinfirmier.fr/images/133/60cd260d2dacc8b4bf71642bae383/OBJ-7PHOTO-LaurenceGilbert.jpg>)



(<https://www.espaceinfirmier.fr/images/4e4/901ae51a8f98e4e30c156a7924800/OBJ-7PhotoFabienneTARDIVO.jpg>)

(<https://www.espaceinfirmier.fr/images/2ae/377ddb1c4740f967004eb6a79c0a8/OBJ-7Fig1.pdf>)

Figure 1. Plaquette d'information des étudiants.

(<https://www.espaceinfirmier.fr/images/47f/968ce65b7729d1f1e8ff4b2b20943/OBJ-7Fig2.pdf>)

Figure 2. Fiche de synthèse de l'accompagnement d'un étudiant en situation de handicap.



(<https://www.espaceinfirmier.fr/images/7fb/fdbd8581e1e510e6da00a72016551/OBJ-7PHOTO-LaurenceGilbertOK.jpg>)



(<https://www.espaceinfirmier.fr/images/30d/204b967643f8e68fcb7363a3163ab/OBJ-PhotoCMOUSSIER.jpg>)

(<https://www.espaceinfirmier.fr/images/031/f891f62cef2c2f29cac8577dee740/OBJ-7TardivoFigure2.docx>)

Articles de la même rubrique d'un même numéro

- Intégrer les patients dans les institutions de santé (<https://www.espaceinfirmier.fr/presse/objectif-soins-et-management/article/n-303/integrer-les-patients-dans-les-institutions-de-sante-LQ17318642C.html>)
- L'intégration des patients partenaires facilitée par le cadre de santé (<https://www.espaceinfirmier.fr/presse/objectif-soins-et-management/article/n-303/l-integration-des-patients-partenaires-facilitee-par-le-cadre-de-sante-LQ17171025C.html>)
- Comprendre l'évolution de l'expérience patient (<https://www.espaceinfirmier.fr/presse/objectif-soins-et-management/article/n-303/comprendre-l-evolution-de-l-experience-patient-LQ17170821C.html>)

- La pair-aidance : quand des patients deviennent des collègues (<https://www.espaceinfirmier.fr/presse/objectif-soins-et-management/article/n-303/la-pair-aidance-quand-des-patients-deviennent-des-collegues-LQ17318508C.html>)
- L'expérience patient, un levier pour le maintien à domicile (<https://www.espaceinfirmier.fr/presse/objectif-soins-et-management/article/n-303/l-experience-patient-un-levier-pour-le-maintien-a-domicile-LQ17226694C.html>)
- Le patient expert, un atout dans la prise en soin de l'obésité (<https://www.espaceinfirmier.fr/presse/objectif-soins-et-management/article/n-303/le-patient-expert-un-atout-dans-la-prise-en-soin-de-l-obesite-LQ17172428C.html>)
- L'implication des représentants des usagers dans l'analyse des événements indésirables graves (<https://www.espaceinfirmier.fr/presse/objectif-soins-et-management/article/n-303/l-implication-des-representants-des-usagers-dans-l-analyse-des-evenements-indesirables-graves-LQ17169927C.html>)
- La perspective patient, avec ou sans ? (<https://www.espaceinfirmier.fr/presse/objectif-soins-et-management/article/n-303/la-perspective-patient-avec-ou-sans-LQ17222310C.html>)
- L'expérience patient (<https://www.espaceinfirmier.fr/presse/objectif-soins-et-management/article/n-303/l-experience-patient-LQ17169890C.html>)